

De: Philippe Rousselle <[redacted]>
Envoyé: vendredi 7 février 2025 09:03
À: Enquête Publique
Objet: Demande de modification du PLU

Madame, Monsieur,

Je souhaite apporter ma contribution, suite à votre demande de troisième modification du Plan Local d'Urbanisme concernant la localisation du site de l'ancien camping de la Lauze.

Le camping de la Lauze, avec ses nombreux emplacements vastes et généreusement ombragés a jouit d'une belle renommée touristique et fût superbement géré par des personnes dévouées, dans une ambiance familiale proche des vacanciers. De très nombreux avis en témoignent.

L'arrêt de l'activité de ce camping l'a amené à devenir un espace vierge d'habitants pour laisser place à un espace qui s'est enrichi en biodiversité préservée: les arbres poussent librement, les écureuils s'installent au creux de ces arbres, les petits mammifères trouvent refuge au pied des arbustes, les oiseaux chantent le silence de cet écrin de verdure logé en plein centre-ville.

Une sorte de micro-écosystème local a su se développer dans un harmonieux équilibre.

Alors, lorsque j'ai appris avec une certaine stupeur la possible modification orchestrée et imaginée par la mairie de Mazamet sur ce lieu, je n'y ai d'abord pas cru.

Je pense que le développement économique d'une ville, d'un bassin, d'une région, ne peut pas toujours être initié au détriment du Vivant, de la Nature, de la richesse sauvage qui nous entoure. Il faut être capable de rediriger nos priorités et de profiter de nos richesses naturelles existantes pour développer une certaine forme d'économie.

Aussi, à travers cette lettre, je ne souhaite pas uniquement dénoncer avec force votre demande de modification du plan local d'urbanisme de ce lieu en zone d'aménagements économiques et je vous propose plusieurs solutions alternatives qui permettraient de trouver un compromis favorable à la ville de Mazamet, aux mazamétains et mazamétaines, à l'économie locale ainsi qu'aux touristes toujours plus nombreux et nombreuses à visiter notre belle ville.

Ma première proposition pour dynamiser l'ancien camping de la Lauze serait de le réhabiliter, sous gestion municipale, en camping familial uniquement sous forme d'emplacements libres, à destination des randonneurs, vélocyclistes, touristes sous tente, en caravane ou encore aux camping-caristes.

Les offres de campings municipaux se font rares, souvent remplacées par des campings multi-étoilés haut de gamme aux activités pléthoriques alors même que la demande de camping à "l'ancienne" n'a jamais été aussi forte.

Sa gestion municipale permettrait des rentrées financières non négligeables, un investissement modéré des travaux de réaménagement, une offre d'hébergement complémentaire aux offres existantes et une préservation intégrale des arbres de ce site.

De nombreux exemples de gestion de camping par des communes ont montré que le fonctionnement est facilement réalisable avec un demi-équivalent temps plein.

Ma deuxième proposition serait de transformer ce site en parc arboré, créant une vaste "trame verte" dans le continuum du parc de la Molière, dont les deux sites sont intégralement reliés par les abords du stade.

Ce parc municipal, déjà riche de centaines d'arbres pourrait présenter un aspect pédagogique et éducatif, notamment à destination de nos enfants, de nos écoliers, de nos collégiens et collégiennes au travers de la création d'un sentier gourmand constitué de petits fruitiers à croquer, d'un sentier des sens afin de les éveiller à la préservation de la Nature.

Mais aussi une roseraie d'antan sous forme de voûte végétale qui serait plébiscité par nos aînés qui se plongeraient dans les souvenirs des roses de leur jeunesse.

Ces sentiers d'éveil et de senteurs sont également une thérapie prouvée pour aider les personnes souffrant de solitude ou d'isolement mais également les personnes présentant des handicaps de type Alzheimer pour qui, au travers des découvertes de leurs sens (toucher, odorat, ouïe) retrouvent de la joie et du bonheur.

Ce type de parc municipal doté de sentiers et parcours d'éveil, signalétique ludique et informative, petit espace de jeux en bois pour enfants, tables de pique-nique serait un réel atout pour notre ville et apporterait une offre novatrice porteuse de sens en lien avec la richesse de notre territoire.

Je suis convaincu que ces deux propositions que je vous formule aujourd'hui avec conviction et sincérité sont des solutions alternatives concrètes et réalisables, avec un investissement faible.

Par ces projets, la ville de Mazamet sera encore plus attrayante, apportera des emplois indirects et des retombées financières.

Les mazamétains et mazamétaines seront heureux de vivre dans une ville qui sait préserver ces espaces naturels sans chercher à maximiser le foncier pour attirer de nouvelles entreprises toujours plus proches de nos centre-villes.

Je vous remercie avec courtoisie de l'attention que vous portez à ma lettre et vous adresse ma considération distinguée.

M Rousselle